Travers des lacs par l'Alpe du Pin

Parc national des Ecrins - Saint-Christophe-en-Oisans

Refuge de l'Alpe du Pin (Kinaphoto - Parc national des Ecrins)

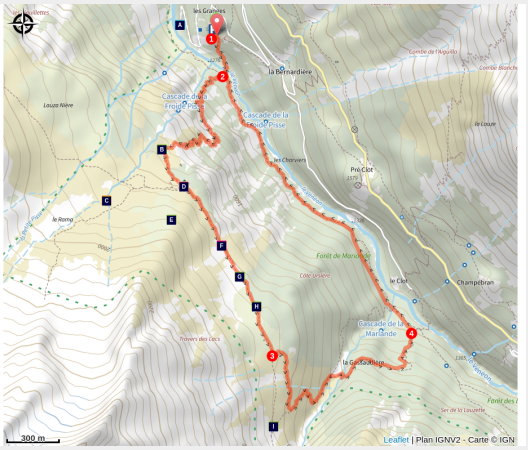

Entre le refuge de l'Alpe du Pin et le verrou glaciaire de la Mariande, cet itinéraire vous permet de passer sur le paisible plateau du travers des lacs, en traversant divers habitats caractéristiques de la vallée du Vénéon.

Les sentiments ne cessent de changer au fil de cette paisible randonnée. Face à la puissance de la cascade, la tranquillité du refuge et la vue imprenable sur certains des plus hauts sommets du massif, ce sont tantôt l'allégresse, tantôt l'apaisement qui viennent nous envahir.
Une balade qui nous fait prendre la pleine mesure de la beauté sauvage des Écrins.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 7.3 km

Dénivelé positif : 668 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme, Refuge

Itinéraire

Départ : Les Granges
Arrivée : Les Granges
Communes : 1. Saint-Christophe-en-Oisans

Profil altimétrique

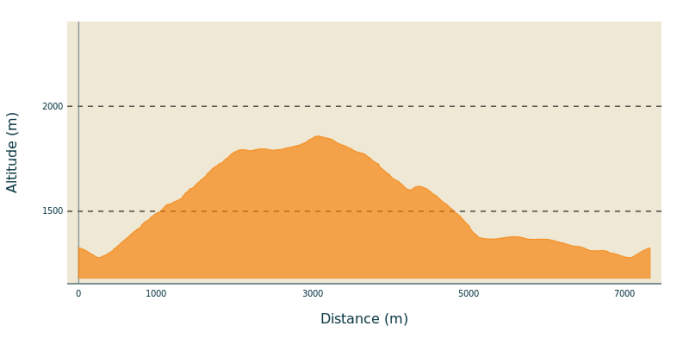

Altitude min 1280 m Altitude max 1859 m

1. Du parking des Granges, prendre le sentier indiqué « Refuge de l’Alpe du Pin ». Descendre en contrebas du hameau, puis prendre le petit pont de pierre qui enjambe le Vénéon (penser à bien refermer la barrière).
2. Prendre ensuite le sentier en lacets qui monte en direction de la cascade de la froide Pisse, visible à droite durant l’ascension. Suivre le sentier jusqu’au petit refuge de l’Alpe du Pin pour une pause repas et/ou rafraîchissement. Suivre ensuite le sentier indiqué « Vallon de la Mariande ». Traverser les zones humides, landes à éricacées ou éboulis glaciaires et profiter de vues successives sur la Tête des Fétoules et la Barre des Ecrins par le doux replat du travers des lacs jusqu’au verrou glaciaire de la Mariande.
3. Juste avant la remontée du verrou à l’intersection, prendre à gauche, direction Le Clot (Forêt de la Gassaudia). Descendre le sentier en lacets dans la forêt, jusqu’à la Cascade de la Mariande.
4. Prendre à gauche direction Saint Christophe, pour un retour le long du Vénéon, en légère montée. Passer le pont, en veillant toujours à bien refermer la barrière, puis remonter jusqu’au parking des Granges.

Sur votre chemin...

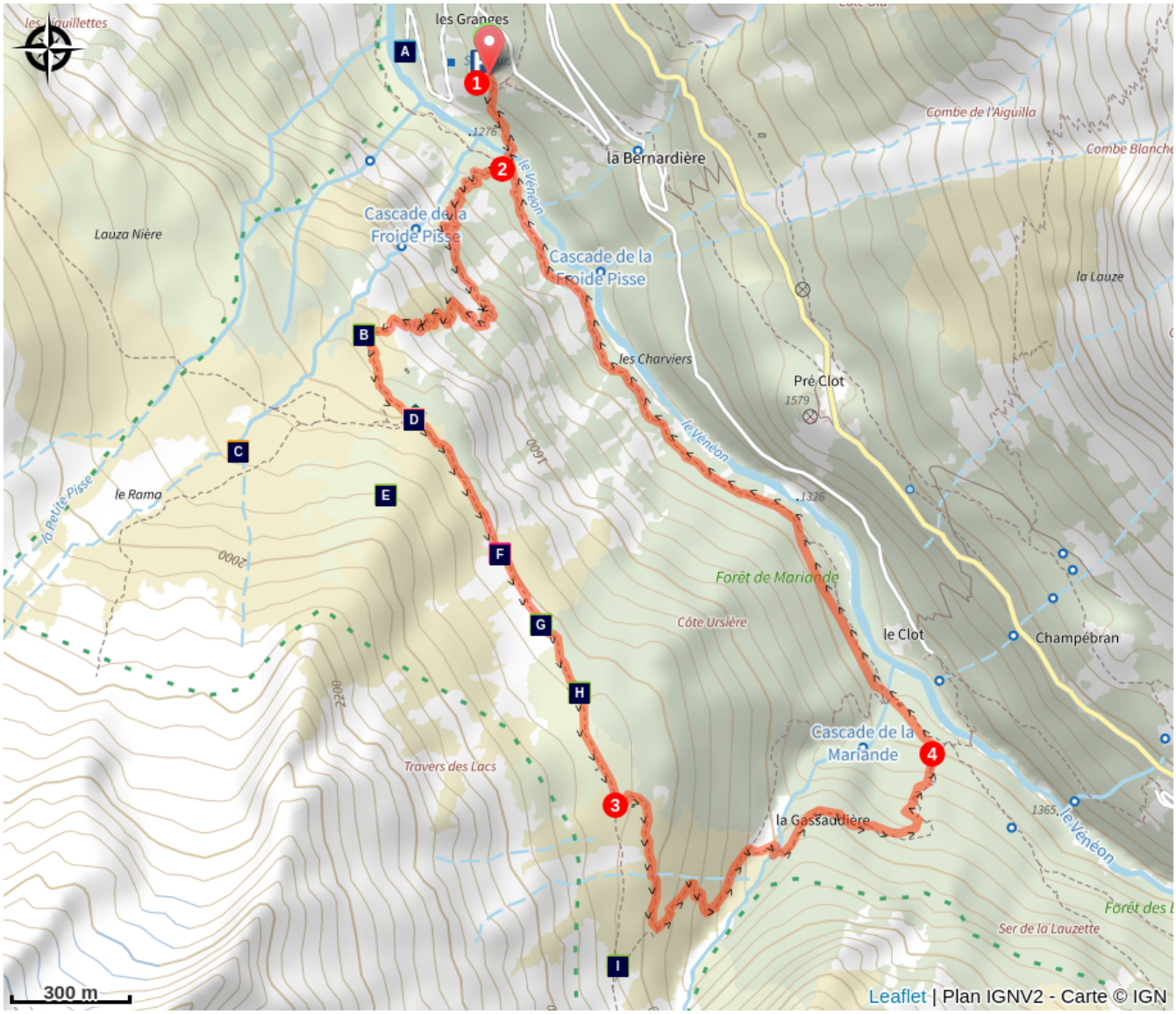

- Centrale hydroélectrique (A)
- Le pastoralisme dans le vallon (C)
- L’habitat du Tétras lyre (E)
- La Myrtille commune (G)
- L’Aigle royal (I)
- Rhododendron ferrugineux (B)
- Refuge de l'Alpe du Pin (D)
- Vue sur la Tête des Fétoules (F)
- Les zones humides (H)

Toutes les infos pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j’adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m’identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Afin de profiter au mieux de l’ambiance fleurie de la randonnée, favoriser le parcours en juin ou début juillet.
La boucle peut se faire dans l’autre sens depuis le parking Le Clot.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la RD 1091, Bourg d'Oisans-Col du Lautaret prendre la RD530 en direction de Venosc, Saint Christophe en Oisans, la Bérarde.
Juste avant Saint-Christophe, prendre à droite direction les Granges.
Descendre la petite route en lacets, jusqu’au parking des Granges.

Parking conseillé

Parking des Granges

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Maison du Parc de l’Oisans
Rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans
oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 00 51
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin...

Centrale hydroélectrique (A)

En rive droite du Vénéon, une petite centrale hydroélectrique. Elle est dite « au fil de l'eau », ce qui signifie qu'elle n'a pas de capacité de stockage en amont. L'eau est canalisée dans une conduite afin d'actionner une turbine, celle-ci est reliée à un générateur qui produit de l'électricité. Sans barrage, la production fluctue en fonction de la quantité d'eau disponible immédiatement, le maximum étant bien entendu au printemps lors de la fonte des neiges.

Rhododendron ferrugineux (B)

Le rhododendron ferrugineux appartient à la famille des Ericacées, comme la canneberge, l'airelle rouge ou encore la myrtille commune.
Il s'agit d'un arbrisseau buissonnant de 30 à 100 cm de haut, commun de 1400 à 2500 m d’altitude. Il conserve ses feuilles toute l’année. Celles-ci sont coriaces, de forme allongée (3 à 5 cm de long pour 1 à 2 cm de large), vert foncé et luisantes dessus, jaunâtre puis de couleur rouille sur le dessous, d'où le nom de "ferrugineux". Cette teinte particulière est due à la présence de glandes de couleur rousse.
Fin juin-début juillet, les rhododendrons se couvrent de grappes de fleurs roses, parfumées et très attractives pour les pollinisateurs : c’est une plante mellifère.
Un ou quelques rhododendrons peuvent être à l’origine de la colonisation de tout un versant.

Crédit photo : PNE

Le pastoralisme dans le vallon (C)

Quelques 300 moutons paturent les vallons de l’Alpe du Pin et de la Mariande en été.
Ils montent début juin et redescendent bien dodus, début octobre. Pendant 4 mois, ils vivent en liberté, en altitude, se nourrissant allègrement de la riche pelouse alpine. Leurs jeunes propriétaires montent ponctuellement les soigner. En fin de saison, quelques-uns tardent à redescendre et il n’est pas rare d’en croiser encore fin octobre, qui seront récupérés par les éleveurs avant l’arrivée de l’hiver.

Crédit photo : PNE

Refuge de l'Alpe du Pin (D)

Peu connu et discret, le refuge de l’Alpe du Pin situé sur l'alpage du même nom est propriété de l’Association « Les Jarrets d’Acier ». Il a tous les attraits pour réjouir le cœur, l’esprit et…les mollets ! Construit en 1947, il a su garder à travers les décennies la modestie de ses origines en adaptant raisonnablement son confort aux exigences d’aujourd’hui. Le refuge de l’Alpe du Pin est situé à 1 805 m d’altitude, au pied de la Tête de Lauranoure (3 325 m), dont la vue depuis St-Christophe ne peut laisser indifférent. Avec sa capacité de 20 places en un seul dortoir, le visiteur se sent « chez lui » et son aménagement favorise rencontres et échanges. Vous pouvez compter sur l’accueil simple, franc et chaleureux des gardiens.

Crédit photo : Parc national des Ecrins - Mireille Coulon

L’habitat du Tétras lyre (E)

Le tétras lyre, galliforme des montagnes vivant entre 1400 et 2300m d’altitude aime les milieux semi-ouverts en mosaïque. Ces milieux, recoupement de landes à éricacées, de pelouses et fourrés ou boisements clairs, lui permettent de trouver aussi bien de la nourriture pour les jeunes (insectes, petites fleurs) lors de la période de reproduction (juillet) qu'un couvert de végétation assez haut pour pouvoir se cacher et se protéger des prédateurs. Des comptages au chant sont réalisés au printemps pour dénombrer le nombre de mâles chanteurs. Des comptages estivaux, aux chiens d’arrêt, sont également effectués pour dénombrer le nombre de nichée de l’année.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE

Vue sur la Tête des Fétoules (F)

La Tête des Fétoules, sommet du massif des Écrins, culmine à 3 459 mètres d'altitude. Celle-ci appartient, avec la Tête de l'Etret entre autres, à une série de sommets qui séparent le vallon des Étages (à l'est) du vallon de la Lavey (à l'ouest).
La première ascension a été réalisée le 29 août 1876, par Emmanuel Boileau de Castelmau avec Pierre Gaspard et son fils.

Crédit photo : PNE

La Myrtille commune (G)

La myrtille commune appartient à la famille des Ericacées. Il s'agit d'un sous-arbrisseau touffu de 20 à 60 cm de haut dont les petites feuilles sont souples, alternes, ovales et finement dentées. Dès le mois d'août, apparaîtront des baies comestibles à la pulpe rouge violacé, d'où son appellation populaire de « gueule noire », qui donnent une belle couleur rouge aux pentes des prairies subalpines à la fin de l'été. Elle peut être voisine avec l'airelle à petites feuilles dont la chair est blanche et les feuilles non dentées.
La cueillette de cette baie est soumise à une réglementation particulière : Dans le coeur du Parc national des Ecrins, elle est limitée à 1 kg par personne et par jour et l'utilisation du peigne est interdite. Dans le reste du Département de l'Isère : 1 kg par personne et par jour et l'utilisation du peigne interdite avant le 15 août.

Crédit photo : Marc Corail

Les zones humides (H)

Les zones humides sont des milieux particuliers caractérisés par la présence d'eau, douce ou salée, permanente ou temporaire. Ces milieux, très riches et menacés, contribuent à façonner les paysages et constituent l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales. De leur préservation dépend le maintien d'une part importante de la biodiversité. Les landes marécageuses ou tourbières d'altitude en sont quelques exemples.

Crédit photo : PNE

L'Aigle royal (I)

En arrivant sous le verrou glaciaire de la Mariande, il est possible d'observer l'Aigle royal. Ce majestueux rapace au plumage sombre avec, pour les plus jeunes individus, de belles cocardes blanches sous les ailes, tournoie près des versants ensoleillés pour prendre de l'altitude, à la recherche d'une proie. Il vole seul, ou en couple, contrairement à son confrère le vautour fauve qui s'observe généralement en groupe. Le couple d'aigles s'installe sur un domaine vital assez grand, où il construit plusieurs aires. La femelle pond en général deux œufs au printemps, qui donneront naissance à des aiglons, dont la plupart du temps un seul survivra. Alors, si vous vous baladez vers la fin du mois de juillet, ouvrez l'oeil, il n'est pas impossible d'apercevoir un juvénile en vol !

Crédit photo : Cyril Coursier